

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 28/06/2020

Élections municipales et communautaires 2020- Second tour Taux de participation en Isère à 17h

Le préfet de l'Isère vous informe que pour le département de l'Isère, le taux de participation à 17h est de 33,67 % pour le second tour des élections municipales et communautaires 2020.

Pour mémoire, les taux de participation des précédentes élections municipales, à 17h, pour le second tour, pour le département de l'Isère étaient les suivants :

2éme tour des élections municipales de 2008	47,19%
2éme des élections municipales de 2014	56,87%

Contact presse Bureau du Cabinet et de la Communication Interministérielle

Tél: 04 76 60 48 05 Mél: pref-communication@isere.gouv.fr Twitter: @Prefet38